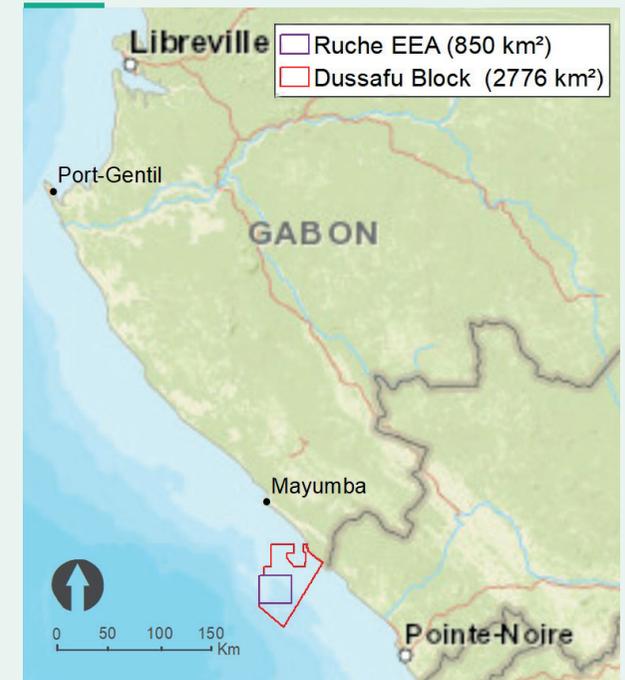


## CONCLUSIONS DE L'ADDENDUM À L'EIES

L'Addendum à l'EIES a porté sur les impacts potentiels résultant du Projet de BWE Gabon. Les impacts positifs et les impacts négatifs significatifs identifiés dans ces zones, pour lesquels des mesures de gestion ont été recommandées, sont présentés ci-dessous.

Thème	Impacts potentiels	Mesures de gestion
<b>Social</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ En général (projet dans son ensemble) – création d'emplois.</li> <li>■ En général (projet dans son ensemble) – fourniture de marchandises et de services.</li> <li>■ Activité de soutien par hélicoptère – perturbation des collectivités locales (problèmes potentiels de santé publique).</li> <li>■ Déversement accidentel, déversement important d'hydrocarbures (éruption de puits / collision avec le FPSO) – impacts sur les activités de la pêche et de la collecte de ressources naturelles.</li> <li>■ Introduction accidentelle d'espèces envahissantes exogènes (EEE) – impacts potentiels sur les populations de poissons.</li> <li>■ Interactions accidentelles entre les navires du projet et des bateaux ou engins de pêche – impacts sur les activités de pêche industrielle et artisanale.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Priorité donnée au recrutement de citoyens gabonais et préparation d'un Plan d'emploi local (ou équivalent). Les informations relatives aux procédures de recrutement seront publiquement diffusées.</li> <li>■ Respect de la législation du travail nationale en vigueur. Les employés seront traités conformément aux prescriptions applicables de l'Organisation internationale du Travail (OIT).</li> <li>■ La priorité sera donnée à un approvisionnement local pour les marchandises et services nécessaires.</li> <li>■ Un plan de vol pour chaque rotation par hélicoptère sera conçu et validé avec l'autorité gouvernementale compétente.</li> <li>■ Les vols à basse altitude directement au-dessus des collectivités seront évités, si cela est faisable dans la pratique et si cela ne compromet pas la sécurité.</li> <li>■ Les vols d'hélicoptère se feront de jour, de manière à limiter au maximum les nuisances sonores pour les populations.</li> <li>■ Élaboration d'un plan de gestion des EEE.</li> <li>■ Les navires du projet opéreront conformément aux exigences des autorités gouvernementales compétentes (par ex. : Autorité portuaire et maritime) ; seront équipés de dispositifs d'aides à la navigation et de systèmes de communication ; emprunteront les itinéraires spécifiés et respecteront les limitations de vitesse ; repèreront et observeront les petits bateaux de pêche artisanale / les engins de pêche artisanale et ils entreront en communication avec les pêcheurs si nécessaire.</li> </ul>
<b>Environnemental</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Présence physique des équipements – création d'un nouvel habitat.</li> <li>■ Rejets de forage, rejets des eaux de production et rejets des eaux des essais hydrostatiques – perturbation des habitats et des espèces qui soutiennent d'autres services écosystémiques.</li> <li>■ Déversement accidentel d'hydrocarbures – déversement important (perturbation des habitats et des espèces qui soutiennent d'autres services écosystémiques).</li> <li>■ Introduction accidentelle d'EEE - concurrence, altération des habitats.</li> <li>■ Installation des équipements (gros navires de construction) et opérations du FPSO et des navires ravitailleurs / de soutien - effets comportementaux sur des espèces qui soutiennent d'autres services écosystémiques.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Les produits chimiques employés dans les fluides de forage à base d'eau (WBDF, « water-based drilling fluids ») poseront peu ou pas de risques pour l'environnement et ils ne seront déchargés en mer qu'après vérification de leur faible toxicité.</li> <li>■ La teneur en hydrocarbures des eaux de production sera inférieure à 30 mg/l, conformément aux meilleures pratiques internationales.</li> <li>■ Les produits chimiques seront sélectionnés de manière à réduire au maximum leurs effets sur l'environnement.</li> <li>■ Un plan de gestion des essais hydrostatiques sera élaboré, qui tiendra compte des critères figurant dans les recommandations de l'IFC (International Finance Corporation, Société financière internationale) pour les projets de développements pétroliers et gaziers offshore.</li> <li>■ Dans le cas peu probable d'un déversement d'hydrocarbures, le plan d'urgence en cas de déversement d'hydrocarbures du projet de développement du champ Ruche sera appliqué</li> <li>■ Un plan de gestion des EEE a été conçu pour le projet. Il a pour objectif de réduire le risque d'introduire des espèces exogènes via les eaux de ballast et le bio-encrassement des navires.</li> <li>■ Un observateur de mammifères marins (MMO, « Marine Mammal Observer ») sera présent sur le navire de soutien à la construction, et les opérations ne pourront pas débuter en cas d'observation de baleines, dauphins ou tortues à proximité de la zone d'opération.</li> <li>■ Les navires du projet suivront le code de conduite 'Vessel Code of Conduct', conçu pour protéger les poissons, les mammifères marins et les tortues.</li> </ul>



**BW Energy (BWE) est une société d'exploration et de production pétrolière et gazière fondée en 2016. BWE a récemment acquis une participation majoritaire dans le bloc Dussafu, qui est situé au large des côtes du Gabon à proximité du département de la Basse-Banio (province de la Nyanga).**

Six gisements pétroliers ont été découverts dans le cadre du permis à ce jour : Tortue, Hibiscus, Ruche, Ruche Nord Est (NE), Moubenga et Walt Whitman.

BWE concentre ses activités de développement sur les champs Tortue, Hibiscus, Ruche et Ruche NE, lesquels se trouvent dans la Zone d'exploitation exclusive (ZEE) Ruche. La ZEE Ruche se situe à environ 50 km des côtes, à des profondeurs d'eau entre 70 et 650 m.

# DIVULGATION PUBLIQUE

## INFORMATIONS CONCERNANT LE PROJET

L'Addendum à l'EIES a été préparé à partir de études environnementales et sociales différentes concernant BWE Gabon et le bloc Dussafu. Des réunions ont également été organisées avec la participation de diverses parties prenantes, notamment les autorités gouvernementales, les acteurs de la société civile et les collectivités locales.

Ces activités ont permis d'identifier les impacts potentiels du projet de BWE Gabon, pour lesquels des mesures ont été recommandées afin de maximiser les impacts positifs et d'atténuer les impacts négatifs significatifs.

Les conclusions des études ont été présentées dans un rapport, l'Addendum à l'EIES, qui a été remis à BWE Gabon en Novembre 2021.

## VOTRE PARTICIPATION

Le présent document est destiné à informer les personnes susceptibles d'être intéressées ou affectées par le Projet concernant les conclusions de l'Addendum à l'EIES, notamment sur les impacts potentiels et les mesures d'atténuation associés. La communication de ces informations constitue une partie importante du processus EISE.

Après avoir pris connaissance de ce document, vous êtes invités à nous soumettre vos commentaires, questions et préoccupations à propos du Projet et des conclusions de l'Addendum à l'EIES. Vos commentaires seront pris en compte pour la suite du projet de BWE Gabon.



## RÉSUMÉ DU PROCESSUS EIES

### Périmètre

Cette phase vise à identifier la zone d'étude, les données disponibles et les impacts potentiels de haut niveau qui doivent être étudiés plus avant au cours de l'EIES.

### Études de base

Des études sont menées par des spécialistes pour comprendre l'environnement naturel et social dans la zone entourant le projet.

### Évaluation de l'impact

Sur la base des études de base, les impacts potentiels d'un projet sont identifiés et évalués en termes d'importance de leurs effets sur l'environnement naturel et social local.

### Gestion des impacts

Des mesures sont recommandées pour atténuer les impacts négatifs potentiels et maximiser les impacts positifs potentiels identifiés. Ceux-ci sont inclus dans les plans de gestion du projet.

### Divulgence

Un projet de rapport d'EIES, détaillant les conclusions de l'EIES, est soumis au gouvernement pour commentaires. Les résultats de l'EIES sont également présentés aux parties prenantes.

**La phase actuelle de l'addendum EIES.**

### Finalisation du rapport

Le rapport EIES est mis à jour pour refléter les commentaires reçus et considérés comme définitifs.



## BESOIN D'INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES ?

Pour de plus amples informations sur le Projet et le rapport Addendum à l'EIES, consultez le site Web à l'adresse suivante : [www.bwenergy.no/sustainability/](http://www.bwenergy.no/sustainability/)

## DES COMMENTAIRES, DES QUESTIONS OU DES PRÉOCCUPATIONS ?

Nous vous invitons à nous faire part de vos commentaires concernant le Projet et les conclusions de l'Addendum à l'EIES.

Vous pouvez nous soumettre vos commentaires, questions et préoccupations depuis chez vous – par téléphone ou message électronique – aux coordonnées suivantes :

Tel: +241 62 20 91 61 / +241 66 62 98 39

Email: [esia.dussafu@bwenergy.no](mailto:esia.dussafu@bwenergy.no)



Engagement des parties prenantes